CSN

unité

Conseil central
du Montréal métropolitain
www.ccmm-csn.qc.ca

Conseil central du Montréal métropolitain CSN

Décembre 2009
Volume 23, numéro 10

Place du 6 décembre 1989

Maintenant 20 ans

pages 4 et 5

unité

L'organe officiel
du Conseil central du Montréal
métropolitain (CSN)
est publié à 3100 exemplaires
P.P. 40064900
ISSN 1718-1178
Responsable :
Dominique Daigneault
Coordination et rédaction :
Anne Leblanc
Conception graphique :
Jean Gladu et Sophie Marcoux
Montage : Aude Sainte-Marie
Photographies : Michel Giroux,
Yann Lamontagne, Anne Leblanc,
Odette Lefrançois, Jacques Tricot,
Aude Sainte-Marie
Illustration : Boris
Impression : Imprimerie CSN
Distribution :
Module de distribution de la CSN
1601, avenue De Lorimier
Montréal (Québec) H2K 4M5
http://www.ccmm-csn.qc.ca
Pour abonnement :
aude.sainte-marie@csn.qc.ca
Téléphone : 514-598-2021
Télécopieur : 514-598-2020

À l'agenda

Décembre

30 nov, 1 et 2
Éxécutif syndical I

2
Assemblée générale

2, 3 et 4
Union executive

7 et 8
Information
dans notre syndicat

9 et 10
Initiation
à la santé sécurité

14 et 15
Délégué-es
de département

Coup d'oeil sur l'assemblée générale

Un grand débat : les finances publiques!

En guise d'ouverture de l'assemblée générale du 4 novembre dernier, le président du conseil central, **Gaétan Châteauneuf**, a passé en revue les multiples activités qui se sont déroulées au cours du mois d'octobre. Entre autres choses, les activités entourant la préparation de la négociation des secteurs public et parapublic (sessions de formation, tournée du Front commun et dépôt des demandes), notre participation au 2e Forum social québécois, les élections municipales ainsi que notre travail auprès des syndicats en conflit ou en processus de négociation.

Gaétan Châteauneuf a souhaité la bienvenue aux délégués du Syndicat des travailleuses et travailleurs du Repos St-François d'Assise (STTRSFA) (accrédité le 21 octobre dernier) qui participaient à leur toute première assemblée générale. Il a aussi fait part aux membres présents du retour au travail, le 2 novembre, des agentes et agents de sécurité du Casino de Montréal après plus de 13 mois de lock-out. De plus, il a réitéré l'appui du conseil central aux membres des quatre syndicats CSN du journal *La Presse*, actuellement en négociation.

Jean-Marc Lizotte et Luc Papillon, STTRSFA.

Par la suite, les délégués ont pris connaissance et débattu d'un texte de réflexion émanant du conseil syndical du CCMM sur le thème des finances publiques au Québec. Ce texte a été produit dans le cadre du plan d'action sur la crise et se veut une contribution du conseil central au débat concernant les intentions du gouvernement libéral d'opter pour une hausse de la tarification et une réduction des dépenses comme solutions pour retrouver l'équilibre budgétaire de l'État québécois. De plus, la CSN tiendra, lors du conseil confédéral spécial des 10 et 11 novembre, un grand débat sur ce sujet afin de définir ses positions en vue d'une éventuelle consultation du gouvernement du Québec. Dans son texte de réflexion, le CCMM, après une analyse de la situation, conclut : *Qu'une hausse de la tarification est une solution de type régressif et affecte particulièrement les plus pauvres et que si le Québec se sort un peu mieux de la crise, c'est en grande partie parce que l'on s'est donné un filet de sécurité sociale qui a permis d'assurer une protection et le maintien de l'accès aux services publics aux personnes les plus durement touchées par la crise. En ce sens, nous réaffirmons qu'il est important de maintenir et d'améliorer nos services publics en s'assurant d'un financement adéquat. Pour garantir un revenu stable, il faut compter sur l'impôt sur le revenu et que chacun paie sa juste part. En particulier, les plus riches et les entreprises qui, rappelons-le, diminuent constamment leur part dans les revenus de l'État. En fait, le Québec est un paradis pour les entreprises. Il faut également que les gouvernements légifèrent afin de mettre un terme aux paradis fiscaux qui privent nos gouvernements de revenus considérables.* (Extrait du texte présenté à l'AG du 4 novembre 2009)

Un débat à suivre • • •

ERRATUM : Deux petites erreurs se sont glissées dans l'éditorial de novembre. Dans le premier paragraphe, on aurait dû lire que *La 15e Conférence de l'ONU sur les changements climatiques se tiendra à Copenhague du 7 au 18 décembre* et non *les 7 et 8 décembre*. On aurait dû aussi lire *Dans le cadre du protocole de Kyoto, le Canada s'était fixé comme cible…* au lieu de *Lorsqu'il a ratifié le protocole de Kyoto en 1992.*

Organisme régional affilié à la Confédération des syndicats nationaux (CSN), le Conseil central du Montréal métropolitain regroupe 92 000 membres du secteur public et du secteur privé, répartis au sein de 400 syndicats sur le territoire des régions administratives de Montréal, de Laval et du Grand Nord du Québec.

www.ccmm-csn.qc.ca

logo FSC

éditorial

«J'haïs les féministes»

Par Dominique Daigneault
secrétaire générale du CCMM-CSN

Ce sont les derniers mots prononcés par Marc Lépine le 6 décembre 1989. C'était il y a 20 ans. La brutalité de l'événement, mais surtout la haine qui en était à l'origine ont marqué à jamais notre imaginaire collectif. Les répercussions sont multiples et nous avons le devoir d'en approfondir la compréhension. À ce titre, le témoignage de Véronique De Sève, en page 5, est fort éloquent. Il relate bien comment cette tragédie continue d'avoir des échos sur les gestes que nous posons aujourd'hui contre la violence faite aux femmes. Dans le même sens, nous ne pouvons que saluer l'initiative à l'origine du colloque international *La tuerie de l'École Polytechnique 20 ans plus tard. Les violences masculines contre les femmes et les féministes* dont nous vous parlons aussi dans ce numéro d'*Unité*. Non seulement nous ne devons pas oublier, mais nous devons analyser le discours autour de l'événement, comprendre la relation que notre société entretient avec la violence faite aux femmes pour mieux agir.

Bien sûr, toute forme de violence est inacceptable. Et quoiqu'en disent les masculinistes et autres misogynes de tout acabit, celle qui est exercée contre les femmes parce qu'elles sont des femmes, l'est aussi, quelle qu'en soit la forme. Qu'elle soit utilisée comme arme de guerre dans les conflits armés pendant lesquels des atrocités sexuelles sont pratiquées à grande échelle, qu'elle soit vécue en secret dans le milieu familial, que les blessures soient visibles ou invisibles, qu'il s'agisse de violence brutale et cruelle ou de violence quotidienne et insidieuse, tous les coups, les insultes, les menaces, la torture physique ou psychologique continuent de hanter celles qui les ont subis, et ce, longtemps après les faits, avec leur lot de sentiments d'impuissance, de honte et de culpabilité.

C'est là où le féminisme prend tout son sens. Au fil des ans, des femmes se sont révoltées contre cette violence. Elles ont voulu comprendre d'où elle venait et dénoncer le système qui lui permet de s'enraciner et de se perpétuer. Elles ont brisé le silence, ce silence étouffant et opprimant, permettant ainsi de rendre public ce que l'on considérait comme faisant partie de la sphère privée. On parle maintenant de violence conjugale et non plus de chicanes de ménage. Il existe maintenant une reconnaissance sociale du caractère inacceptable de la violence faite aux femmes. Mais il y a plus. Aujourd'hui, les mouvements de femmes clament leur droit de rompre avec cette impuissance apprise et réclament leur droit à une égalité pleine et entière et des rapports, entre les hommes et les femmes, témoignant de cette égalité. Évidemment, ceci ne fait pas l'affaire de tout le monde. Changer l'ordre établi dérange, même si c'est pour le mieux-être collectif. Longtemps cette violence a constitué, et constitue toujours, la meilleure arme contre l'égalité entre les sexes. Malgré le chemin parcouru, ici comme ailleurs, la lutte contre la violence faite aux femmes est loin d'être terminée et nous devons être déterminés à la mener jusqu'au bout pour que chaque habitante et chaque habitant de cette planète puisse avoir pleinement droit à l'intégrité et à la dignité, et ce, quoi qu'en disent ceux qui haïssent les féministes.

Négociations du secteur public : c'est parti!

Unies en Front commun, les 475 000 personnes salariées du secteur public ont déposé leurs demandes au gouvernement le 30 octobre dernier. Souhaitons une négociation de bonne foi et la pleine satisfaction des revendications, non seulement parce que les travailleuses et les travailleurs le méritent pleinement, mais aussi afin d'assurer à la population du Québec l'accès à des services publics de qualité. Parions que le sujet se retrouvera au centre de plusieurs discussions dans les familles du Québec en cette période des Fêtes!

D'ailleurs, toute l'équipe du Conseil central du Montréal métropolitain – CSN souhaite à ses membres et à leurs proches, de très Joyeuses Fêtes!

Rencontre avec Mélissa Blais

Ne jamais oublier

Geneviève Bergeron, Hélène Colgan, Nathalie Croteau, Barbara Daigneault, Anne-Marie Edward, Maud Haviernick, Barbara Klucznik Widajewicz, Maryse Laganière, Maryse Leclair, Anne-Marie Lemay, Sonia Pelletier, Michèle Richard, Anne St-Arneault et Annie Turcotte. Le 6 décembre 1989, ces 14 jeunes femmes ont perdu la vie sous les balles de Marc Lépine. Mélissa Blais, elle, est bien vivante. Elle n'avait que 11 ans au moment du drame. Et, selon ses propres dires, elle n'a pas réagi ce soir-là. Mais 20 ans plus tard, ses réflexions et ses actions ne manquent pas! *Unité* l'a rencontrée.

Mélissa Blais

Professionnelle de recherche à l'Institut de recherches et d'études féministes (IREF) de l'UQAM, doctorante en sociologie à l'UQAM et forte d'au moins 10 années de militance féministe, Mélissa Blais s'est engagée à étudier et analyser soigneusement les faits, le discours et les impacts laissés par la tuerie du 6 décembre. Au terme de tout ce travail, elle a publié un livre au titre saisissant «J'haïs les féministes» *: le 6 décembre 1989 et ses suites*, paru en novembre aux Éditions du remue-ménage. Pour alimenter son ouvrage, madame Blais a évalué différents discours, répertoriés dans les médias, sous plusieurs angles, entre autres : la psychologie, la possession d'armes à feu, la sécurité publique, la violence en général et les crimes de masse. Dans ces discours, la tragédie est expliquée par la détresse psychologique de l'assassin, par la circulation des armes à feu et, argument développé au cours des dernières années, la souffrance des hommes. Bien que ces problèmes soient réels et non négligeables, une constante ressort : peu importe l'angle sous lequel est traité le sujet du massacre de Polytechnique, le discours féministe est soit escamoté, dénigré ou entièrement occulté. Dans ce contexte, Mélissa Blais pose la question : «Si, comme société, on refuse de voir dans ce geste l'expression d'un antiféminisme flagrant, quelle considération et quelle reconnaissance peut-on avoir envers la légitimité du mouvement féministe dans sa lutte contre la violence faite aux femmes et aux féministes?»

Au-delà de la sphère publique

Selon Mélissa Blais, les événements du 6 décembre 1989 ont aussi laissé des traces au coeur même du mouvement féministe. Cet acte terroriste a créé la peur : la peur des femmes d'affirmer leur appartenance à un groupe féministe, la peur d'exprimer des idées féministes, la peur d'être méprisées et humiliées parce qu'elles défendent les droits des femmes. La violence du comportement de Marc Lépine envers les féministes était accompagnée de propos haineux et son geste était prémédité. La non-reconnaissance et la non-condamnation de ces faits par l'ensemble de la société donnent donc subtilement l'autorisation à quiconque d'injurier et d'attaquer les luttes féministes, et ce, sans aucune sanction. Pour madame Blais : «Malgré le dénigrement auquel le mouvement féministe fait face, les militantes commémorent depuis des années les 14 victimes créant ainsi une brèche dans la mémoire collective. Par conséquent, s'il est difficile de reconnaître que la tuerie était dirigée contre les féministes, il est cependant plus facile de dire aujourd'hui que le crime de Marc Lépine est un crime misogyne.» Ainsi, depuis Polytechnique, il y a eu au Québec beaucoup de travail de sensibilisation et de prévention, allant du contrôle des armes à feu aux modifications des interventions policières en passant par l'injection de fonds pour soutenir les groupes œuvrant auprès de femmes.

L'avenir

Mélissa Blais est confiante en l'avenir et souhaite ardemment contribuer à l'élimination des violences faites aux femmes et aux féministes. Elle milite en faveur de : «Tout simplement continuer, ne pas lâcher et toujours faire en sorte que jamais on oublie!» Et en ce sens, elle est l'initiatrice du Colloque international *La tuerie de l'École Polytechnique 20 ans plus tard. Les violences masculines contre les femmes et les féministes*, qui se tiendra du 4 au 6 décembre à l'Université du Québec à Montréal ●

www.iref.uqam.ca

Le ruban blanc

La paix des femmes

6 décembre 1989. Je termine mon cours de français au cégep Lionel-Groulx et je retourne chez moi. Je suis en première année de cégep, je deviens une adulte, enfin libre! En arrivant à la maison, il y a une pesanteur que je ne m'explique pas. Au téléjournal de Radio-Canada, on annonce des coups de feu tirés dans une école, sans plus. Nous recevons des détails au compte-gouttes. Ma première pensée : c'est fou! On est au Québec, ces choses-là ne peuvent arriver ici! Plus tard en soirée, on donne d'autres informations : Polytechnique, des étudiants ou des étudiantes tués, le tueur est mort. Bien qu'attristée, je ne comprends pas vraiment toute l'ampleur de ce drame.

6 décembre 1999. Je suis vice-présidente de mon syndicat au Centre jeunesse Laval et responsable du dossier de la condition féminine. Je suis mandatée pour souligner les 10 ans du massacre de la Polytechnique et je distribue des rubans blancs en solidarité envers les femmes victimes de violence. C'est à partir de ce moment, en discutant de l'événement de Polytechnique avec mes collègues et qu'elles me racontent comment elles se sont senties ce soir-là, que je prends conscience de toute la haine que Marc Lépine portait envers les féministes, dont la féministe que j'étais devenue.

6 décembre 2009, 20 ans déjà. Chaque année, nous participons à la *Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes*. Nous portons en nous la mémoire des 14 jeunes femmes tuées, mais aussi celle de milliers de femmes qui, jour après jour, doivent composer avec la violence.

Souvenons-nous des femmes disparues et revendiquons pour celles qui souffrent en silence. Cette année, ayons une attention toute particulière pour nos sœurs autochtones. Nous sommes bouleversées par l'ampleur des violences contre ces femmes. Au Québec, d'immenses territoires n'ont pas de services pour elles. Pourtant les besoins sont bien là. Selon Amnistie internationale, huit femmes autochtones sur dix sont victimes de violence conjugale. Sans ressource, celles qui ont trouvé le courage de dénoncer la violence qu'elles subissent, se retrouvent en danger avec leurs enfants. Les femmes autochtones doivent aussi pouvoir trouver un refuge dans leur communauté.

Depuis la *Marche du pain et des roses* jusqu'à l'élaboration de la Charte mondiale des femmes pour l'humanité en passant par chaque geste de défense quotidien, les femmes du monde entier se battent contre cette violence.

Au Québec, à Montréal, nous suivons la cadence, portons le ruban blanc :

Pour que le souvenir
vive à jamais…

Pour que nos amies
ne souffrent plus jamais…

Pour que nos sœurs
ne meurent plus jamais…

Pour que toutes les femmes
puissent vivre en paix!

Véronique De Sève
1ère vice-présidente
Responsable de la condition féminine

Rassemblement de commémoration et d'action

La Fédération des femmes du Québec invite toutes les femmes et tous les hommes qui endossent les revendications visant à ce que la violence faite aux femmes cesse un jour, à participer à un grand rassemblement de commémoration et d'action :

Le 6 décembre 2009, à 13 h, à la place Émilie-Gamelin (angle Berri et Sainte-Catherine).

Portons le RUBAN BLANC en signe d'appui.

Les agentes et agents du Casino de Montréal

432 jours plus tard...

Le débat...

Le 8 octobre dernier, les agentes et agents de sécurité du Casino de Montréal ont voté à scrutin secret et ont accepté, dans une proportion de 65%, la recommandation du conciliateur du ministère du Travail, Julien Perron. Après 432 jours sur le trottoir, ils ont estimé, dans un geste bien réfléchi, qu'il était temps de rentrer au travail.

Bien que le comité de négociation ne recommandait pas aux membres l'acceptation de la proposition du conciliateur, celle-ci a été présentée et examinée avec grand soin. Un débat marqué par l'émotion et la rigueur s'en est suivi. Chacun a eu, lors de cette 58e assemblée générale, l'espace nécessaire pour exprimer son opinion et poser ses questions. C'est donc en toute connaissance de cause que les membres du Syndicat des employés-es de la Société des casinos du Québec – CSN - Unité sécurité se sont prononcés. Les éléments de la recommandation, qui porte sur les horaires de travail et le nombre d'employés permanents du secteur de la sécurité, sont donc introduits dans la convention collective négociée à l'été 2008 avant le déclenchement du lock-out. Le nouveau contrat de travail est entré en vigueur le 16 octobre dernier, à la suite de l'acceptation du protocole de retour au travail, et prendra fin le 31 mars 2017.

Étude de la recommandation.

C'est au terme d'une dure lutte que les agentes et agents du casino ont repris, le 2 novembre, le chemin du travail. «Nous sommes contents de retourner, nous ne voulions pas de conflit avec notre employeur. Mais il était primordial que nous défendions les horaires et les emplois de nos membres. C'est pourquoi nous nous sommes battus si fort et si longtemps!», a conclu Rick Scopelleti, président de l'Unité sécurité.

Le Conseil central du Montréal métropolitain salue le courage et la détermination dont ont fait preuve toutes et tous les membres du Syndicat des employés-es de la Société des casinos du Québec – CSN - Unité sécurité ●

Les comités de négociation et de mobilisation.

La tournée du Front commun a été un franc succès partout à travers la province. À Montréal le 29 octobre, près de 3 000 travailleurs et travailleuses se sont rassemblés pour clamer haut et fort qu'ils et elles désirent de meilleures conditions de travail et un renforcement de nos services publics.

Le show, c'est parti!

Le président du CCMM livrant un discours percutant et mobilisateur!

Les Zapartistes toujours dans le ton pour divertir...

Les trois chefs syndicaux déterminés et unis.

Ensemble pour les services publics

Finalement, ils n'auraient pas dû accepter l'invitation!

La chorale du Front commun: «*C'est le temps de serrer les rangs, la gang!*»

La foule aux couleurs du Front commun!

Front commun

Les syndicats en action

Le 30 octobre dernier, les porte-parole du Front commun des syndicats des secteurs public et parapublic ont officiellement déposé, à Québec, leurs demandes déclenchant ainsi la ronde de négociation. Sur le territoire du Montréal métropolitain, les syndicats se sont mis en action pour démontrer au gouvernement du Québec qu'ils désirent une vraie négociation! Ils ont organisé des événements dans leur établissement afin de procéder à un dépôt symbolique des demandes syndicales.

C'est avec un petit sourire que le directeur général du cegep Maisonneuve, portant fortuitement son chandail «vert Front commun», a accepté la déclaration de négociation des représentants syndicaux.

À l'hôpital Sainte-Justine, les syndicats de la FP et de la FSSS ont recueilli la signature de centaines de membres. La déclaration de négociation, ainsi autographiée, valait son pesant d'or!

Jean Charest était présent au CHUM, pavillon Hôtel-Dieu, lors du dépôt. Il a bien fait rire l'assistance en précisant au directeur de l'établissement que c'est lui qui détient le sac de «peanuts»!

Les membres des syndicats de la Commission scolaire de Montréal et de l'English Montreal School Board ont cassé la croûte avant le dépôt.

Au Collège Dawson, ces militants et membres de l'exécutif étaient fiers d'afficher leurs couleurs après le dépôt symbolique auprès de la direction du collège.

L'ensemble des travailleuses et travailleurs des six syndicats de la Régie des installations olympiques ont déposé les demandes syndicales auprès du président-directeur général. Ces deux membres étaient très satisfaits de cette démarche commune!

Débat de société

Frais de scolarité au cégep = mauvaise proposition

Les jeunes libéraux ont proposé, lors du conseil général du Parti libéral du Québec (PLQ) de fin septembre, d'imposer des frais de scolarité au cégep afin d'augmenter les revenus de l'État et de réduire le déficit. Difficile de suivre la logique de ces jeunes qui proposent, au nom de l'équité intergénérationnelle, d'abolir une gratuité dont ils ont eux-mêmes profité! L'important cependant est de voir comment une telle décision serait tout à fait contraire aux besoins actuels de la société – qualifiée par plusieurs de société du savoir — et au droit à l'éducation des individus.

Les cégeps sont nés avec la grande réforme de l'éducation des années 1960 alors que le Québec entrait dans une ère de modernisation et que le temps de l'école pour l'élite seule était dépassé. Il fallait assurer l'égalité des chances à toutes et à tous et le cégep gratuit constituait une mesure pour améliorer l'accessibilité à l'éducation, notamment en enseignement supérieur.

Les cégeps, accélérateurs de scolarisation

Certains ont craint que la création des cégeps, en amenant deux moments de rupture sur la route vers l'université (secondaire, cégep, université) plutôt qu'un seul (cours classique, université), ne décourage les jeunes à continuer leurs études. La suite leur a donné tort. Le cégep a plutôt créé un effet d'augmentation des aspirations scolaires chez les jeunes. Selon l'expression de Pierre Fortin *et al.,* dans l'ouvrage intitulé *L'apport des cégeps à la société québécoise* paru en 2004, les cégeps ont été des «accélérateurs de scolarisation». Ils ont permis au Québec d'atteindre le plus haut niveau de scolarité et de diplomation du Canada au niveau postsecondaire.

Le cégep de Jonquière a été ouvert en septembre 1967. Il faisait partie des sept établissements de la première fournée.

Toujours selon Fortin *et al.*, les cégeps sont comme un antidote à la propension des jeunes Québécois à décrocher. Ils ont une influence bénéfique sur la poursuite des études des jeunes qui ont réussi leur secondaire. Les cégeps «se trouvent à transformer un déficit important de scolarisation du Québec au niveau secondaire en une très bonne performance au niveau postsecondaire». Ils aident les jeunes à persévérer dans leurs études et leur offrent la possibilité d'y revenir lorsqu'ils ont décroché plus tôt.

L'accessibilité des cégeps, clé majeure de leur succès

Plusieurs raisons expliquent le succès des cégeps mais leur grande accessibilité est certainement parmi les plus importantes. Les cégeps sont accessibles financièrement et géographiquement. Ainsi, l'absence de frais de scolarité favorise la scolarisation au niveau postsecondaire au Québec par rapport à la situation dans les autres provinces. Seulement 13% des diplômés du secondaire indiquent le manque d'argent comme raison pour ne pas poursuivre leurs études contre 23% et plus ailleurs au Canada.

SUITE À LA PAGE 10

SUITE DE LA PAGE 9

Quant à l'accessibilité géographique des cégeps, elle est remarquable. On retrouve 48 cégeps répartis partout sur le territoire québécois et à peu près la moitié de ceux-ci sont dans des villes où il n'y a pas d'université. Grâce aux cégeps, plusieurs jeunes ont accès à l'enseignement supérieur.

Fortin *et al.* démontrent aussi que les jeunes Québécois n'arrêtent pas leurs études même s'ils sont indécis quant à leur orientation. Cela va à l'encontre de l'opinion comme quoi la durée plus courte du primaire-secondaire (11 ans) au Québec nuit à leur orientation («ils sont trop jeunes pour se décider») par rapport à un parcours de 12 ans que l'on retrouve dans la plupart des autres provinces.

Les cégeps et la réduction des inégalités sociales

Compte tenu de la relation vérifiée entre niveau de diplôme, emploi et salaire, la forte scolarisation au niveau collégial au Québec contribue à une meilleure justice sociale. Il y a moins de diplômés universitaires au Québec dont les revenus sont plus élevés, mais il y a plus de diplômés du collégial avec des revenus moyennement élevés.

De plus, le cégep est un milieu ouvert à toutes et à tous. Les enfants des milieux défavorisés ainsi que ceux avec des problèmes particuliers (ex. difficultés d'apprentissage, maladie mentale, etc.) ne sont pas identifiés et catégorisés contrairement au niveau secondaire. La plupart des jeunes s'épanouissent au cégep.

Les cégeps jouent un grand rôle en enseignement supérieur au Québec. L'imposition de frais de scolarité ne ferait que réduire les progrès que le Québec a faits en éducation depuis 40 ans ●

Flavie Achard
Comité Éducation

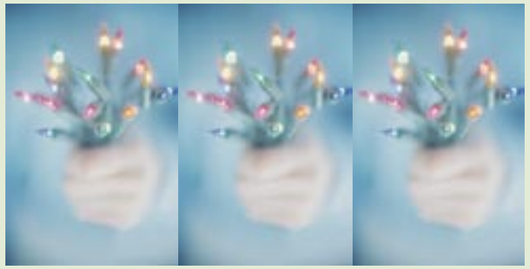

Capsule Environnement
La magie des lumières!

Le temps des Fêtes arrive à grands pas, nous anticipons déjà le plaisir que nous aurons en installant nos nouvelles lumières de Noël à diodes électroluminescentes (DEL), car elles ne sont pas énergivores! Aussi, la superbe minuterie que nous nous sommes procurée permettra de contrôler le temps d'utilisation de nos décorations lumineuses et de les éteindre la nuit ou lorsque nous quitterons la maison!

De plus, le magnifique calendrier 2010 peint à la main et offert par belle-maman nous rappellera que le 7 janvier : c'est fini Noël et que nous pouvons décrocher la déco!

Joyeux temps des Fêtes!

Patrice Benoit
Comité environnement et développement durable

Bienvenue au CCMM - CSN

Le Syndicat des travailleuses et travailleurs du CAVAC Montréal – CSN, affilié à la FP.
Le Syndicat des travailleuses et travailleurs du Repos St-François d'Assise – CSN, affilié à la FEESP.
Le Syndicat des travailleuses et travailleurs de produits nationaux environnement – CSN, affilié à la FM.
Le Syndicat des travailleuses et travailleurs de Coach Canada – CSN, affilié à la FEESP.
Le Syndicat des travailleuses (eurs) des centres de la petite enfance de Montréal et Laval – CSN, section **CPE du Complexe Guy Favreau** et section **CPE Technoflos**, affilié à la FSSS.
Et le Syndicat des travailleuses et travailleurs de la cafétéria du Cégep du Vieux-Montréal – CSN, affilié à la FEESP.

Le conseil central souhaite la bienvenue à toutes et tous ces nouveaux membres!

Au Honduras

Un peuple résiste!

Les peuples d'Amérique latine sont résolument déterminés à améliorer leur sort. Plusieurs d'entre eux se sont donné des gouvernements de gauche ou progressistes et, par voie démocratique, ont réussi à faire une place importante aux changements qui répondent à des besoins essentiels comme les soins de santé, l'éducation et une meilleure répartition des richesses, et ce, en renforçant le rôle de l'État.

Bien entendu rien n'est parfait, mais il y a des progrès quant au respect des droits et à l'amélioration des conditions de vie. De plus, l'autodétermination et l'indépendance des nations durement arrachées à l'empire États-Unien, qui soutient politiquement, financièrement et logistiquement les régimes mis en place par les bourgeoisies locales, constituent des victoires extraordinaires.

En finir avec la misère

Le peuple hondurien a pris la même voie que ses frères latino-américains pour en finir avec la misère et l'exploitation. Syndicats, associations étudiantes, groupes d'intellectuels et organisations populaires se sont organisés en mouvement pour exiger, auprès du président démocratiquement élu Manuel Zelaya, une «Assemblée constituante» ayant comme principal objectif d'instaurer une nouvelle constitution. La constitution actuelle est centenaire et permet à une oligarchie, composée d'une trentaine des familles les plus riches du pays, de contrôler toute la structure économique, judiciaire et politique. Ces familles sont aussi propriétaires des médias.

Manuel Zelaya, président du Honduras depuis 2005, élu démocratiquement par vote populaire, a interpellé le Congrès, la Chambre basse, pour l'approbation d'un vote référendaire pour la tenue d'une Assemblée constituante.

Le coup d'État

C'est dans ce contexte que le Honduras n'a pas pu échapper à l'agressivité de l'élite dominante, soutenue par les républicains des États-Unis. La Chambre basse s'est réunie à huis clos et en l'absence du président légitime du pays. Le président du Congrès, Roberto Micheletti, que la population surnomme *Goriletti*, avec l'approbation des députés présents et avec l'appui des hauts officiers militaires du pays, se fait nommer «Président par intérim». Il demande à l'armée de procéder au coup d'État. La raison invoquée : «En appelant une Assemblée constituante pour se maintenir au pouvoir indéfiniment, il (le Président élu, Manuel Zelaya) se met hors la loi.» C'est ainsi que fin juin 2009, le président putschiste commande l'arrestation de Manuel Zelaya et de ses proches collaborateurs et ordonne leur expulsion vers le Costa Rica. Il impose l'état de siège et commence à réprimer les étudiants, les intellectuels, les syndicalistes et les organisations communautaires. Il balaye tous les droits civiques.

Depuis plusieurs mois, le mouvement des femmes, les écologistes, les habitants des quartiers populaires, les mouvements étudiants, les intellectuels et les artistes, les paysans et les syndicats s'organisent dans le Front pour la résistance contre le coup d'État. Ils soutiennent le Président Manuel Zelaya et refusent d'accepter la dictature, et ce, malgré les morts et les blessés qui abondent depuis le sanglant coup d'État.

Un accord brisé

Une table de négociations, regroupant le Front pour la résistance contre le coup d'État et les forces du président illégitime, avait été mise en place dans le but de négocier une entente. Après de multiples tergiversations, un accord est survenu fin octobre. Cet accord prévoyait, entre autres, la création d'un gouvernement d'union nationale et il confirmait la date des élections présidentielles, le 29 novembre. Mais, le 6 novembre dernier, une semaine après sa signature, l'accord est brisé. Zelaya et Micheletti s'étaient entendus pour former un gouvernement d'union nationale, mais ils ont divergé à savoir qui dirigerait ce gouvernement tant que le Congrès hondurien ne se serait pas prononcé sur le rétablissement de Zelaya dans ses fonctions. Manuel Zelaya a donc déclaré l'accord caduc et a appelé les Honduriens à boycotter l'élection présidentielle qui, selon lui, n'aura aucune légitimité s'il n'est pas replacé au pouvoir entre temps. «Ce qu'ils font est absurde, ils essayent de se moquer de tout le monde: du peuple qui m'a élu et de la communauté internationale qui me soutient. Nous avons décidé de ne pas poursuivre cette comédie avec M. Micheletti», a déclaré Zelaya.

Non au coup d'État! Sans haine, sans violence, sans arme, nous vaincrons!

L'avocate nord-américaine Eva Golinger, spécialiste en droits humains internationaux, avait affirmé, lors de la signature de l'entente, que celui-ci était loin de tout régler : «Le peuple du Honduras est toujours en état de résistance, malgré "l'accord" entre les gens au pouvoir. Leur soulèvement déterminé et leur engagement aux côtés de la justice sont un symbole de dignité. La seule manière de battre l'impérialisme, qu'elle soit douce, dure ou subtile, c'est par l'union et l'intégration des peuples... Ici, on a enlevé la justice d'entre les mains du peuple Hondurien.»

L'heure n'est donc pas encore aux réjouissances, la résistance du peuple est toujours en attente du dénouement final! Restons solidaires!

Alejandro Elgueta
Comité solidarité internationale

JOYEUSES FÊTES!
POURQUOI MOI JE REÇOIS TOUJOURS DES ENVELOPPES BRUNES?
MONSIEUR LE MAIRE: UN ÉCHANGEUR TURCOT EN LÉGO!
ÉCHANGEUR TURCOT
Paix aux peuples de la Terre...
ADO
OH! SUPER! DES COUPONS PRIORITAIRES POUR LA VACCINATION!
MOI J'AI MIEUX: J'AI REÇU DES DOSES!
J'ESPÈRE DE TOUT COEUR QUE CE SONT DES AMÉLIORATIONS AU RÉGIME D'ASSURANCE-EMPLOI...
MERCI SANTA CLAUS! UNE SUPERBE CARABINE POUR LE BIATHLON. ET AVEC UN PEU DE CHANCE, JE N'AURAI PAS BESOIN DE L'ENREGISTRER...
CETTE ANNÉE: SIMPLICITÉ VOLONTAIRE. JE NE DEMANDE RIEN, ABSOLUMENT RIEN
J'INSISTE
COMMISSION D'ENQUÊTE
EN 2010, SOUHAITONS-NOUS DE FRUCTUEUSES NÉGO DANS LES SECTEURS PUBLIC ET PARAPUBLIC... ET SURTOUT LA SANTÉ
SANTÉ!
SANTÉ!
SANTÉ
BORIS 2009